

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	69 (1940)
Heft:	5
Rubrik:	Examens de recrues en 1939

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La famille, nous l'avons dit, est le noyau de la société. Elle est davantage encore une école où l'enfant apprend à vivre en société, à se dépouiller de l'égoïsme ingrat qui veut qu'on ne pense qu'à soi. Cet apprentissage est aussi une des missions les plus sublimes que Dieu a confiées aux parents et qui déploient plus tard leurs effets au sein des peuples entiers.

Depuis l'âge le plus tendre, les enfants bien nés sentent qu'il existe entre eux un lien particulier et que, dans la communauté, ils ont intérêt à se grouper étroitement dans un faisceau qui honore leur nom et leur permette de se frayer plus aisément une place. Quel réconfort pour eux et pour les parents, quand les exigences de la vie ont appelé les uns ici, les autres là, à se retremper dans l'atmosphère du foyer, à se retrouver dans le nid bien chaud où l'on oublie les luttes et les peines et où il fait si bon se reposer !

Là n'est pas encore la limite de la bonne harmonie et de la solidarité dont une famille chrétienne donne le spectacle. C'est au jour de l'épreuve qu'on la reconnaît. Les enfants qui ont eu dans leur jeunesse le bonheur d'apprendre à s'aimer, à s'entraider dans les petites choses ne s'abandonnent pas. Si l'un d'entre eux vient à subir plus particulièrement les surprises désagréables du sort, tous se retrouvent pour l'aider à sortir de l'impasse et à traverser avec plus de courage les mauvais jours.

Ce sont de telles familles que Dieu bénit et dont la société humaine a besoin. Qu'elles deviennent de plus en plus nombreuses dans notre cher pays !

ANDRÉ PAULI, *instituteur, Bulle.*



Examens de recrues en 1939

En date du 9 décembre 1938, le Département militaire fédéral a pris un arrêté stipulant qu'en 1939 il serait procédé à l'examen d'une école sur chacune des places d'armes où sont formées des recrues, soit sur 30 places. Les places d'armes furent groupées en 7 arrondissements d'examens. Colombier, Payerne et Fribourg formèrent le II^{me} arrondissement.

Les recrues subirent un examen oral et un examen écrit. Celui-ci se composa d'une rédaction, sous forme de lettre ou une composition sur un sujet qui est choisi dans le milieu vécu par le jeune homme.

« A quelques exceptions près, dit le rapport, les recrues se présentèrent en parfait état de propreté et sans donner signe de surmenage. Commandants d'école et officiers manifestèrent en de

« nombreux endroits, ouvertement l'intérêt qu'ils prirent aux examens.
« Ils y voient une occasion d'apprendre à connaître leurs hommes
« sous un jour différent de celui auquel ils sont accoutumés. »

Les travaux écrits. « Quant au fond et au style, les travaux écrits
« furent plutôt meilleurs que nous ne le pensions. En revanche,
« *fautes d'orthographies nombreuses* et, malgré nos exhortations,
« *maintes feuilles mal écrites.* »

Un expert s'exprime comme suit : « Ce fut pour nous une surprise
« de constater que la dégénérescence de l'écriture se produit tout à
« fait indépendamment de la méthode d'écriture pratiquée. A défaut
« de l'indication donnée par la désignation de la commune scolaire
« sur la feuille d'examen, il eût été impossible, dans la plupart des
« cas, de deviner à l'écriture seule, le genre de formation qu'avait
« reçue l'élève. »

« Plusieurs étudiants ont obtenu dans les travaux écrits, la
« note 2, simplement parce qu'il était difficile sinon impossible, de
« déchiffrer leurs hiéroglyphes. Il m'est absolument impossible de
« comprendre que des jeunes gens puissent, après avoir fréquenté
« deux ans l'école secondaire, voire partiellement l'Ecole de commerce,
« livrer des travaux aussi déplorables et ne méritant vraiment pas
« mieux que la note 3. »

« Il n'est qu'un nombre très restreint de jeunes gens qui aient
« un *style épistolaire* naturel. D'une manière générale, les lettres,
« adressées à un *particulier*, pour un service ou un renseignement,
« furent encore les travaux les meilleurs. Cependant, ici déjà, plu-
« sieurs recrues s'embarquèrent dans des constructions de phrases
« extrêmement compliquées. Lorsqu'il s'agissait d'adresser une lettre
« à des *autorités*, la plupart des recrues ont échoué. Sans doute,
« est-on persuadé que l'abstraction et le formalisme sont de rigueur
« dans le style des lettres destinées aux pouvoirs publics. Le vague
« souvenir de phrases débutant sur un ton plein de dignité paraît
« faire obstacle au développement naturel de la pensée au point
« que ce qui sort de la plume est souvent d'une obscurité, d'une
« longueur telles, que l'idée qu'on veut exprimer ne ressort aucunement
« de cet assemblage de mots. »

« Les jeunes gens pèchent dans leurs lettres par excès de lon-
« gueur ; la disposition laisse à désirer. Fréquemment, l'adresse fait
« défaut, voire l'indication du lieu et de la date. Le style est souvent
« artificiel, ampoulé et trop fréquemment aussi l'adresse est précédée
« de « Tit. », forme désuète et dépourvue de sens. Quelquefois, il
« manque le sujet de la phrase. Les élèves des écoles supérieures
« n'écrivent pas toujours sans fautes d'orthographe. »

« Plus de la moitié des 131 recrues que j'ai examinées n'ont
« fréquenté que l'école primaire durant 6 à 7 ans, à raison de 6 mois
« annuellement. Les résultats peu reluisants de cette trop courte
« période d'instruction sont apparus d'une manière particulièrement

« frappante dans les travaux écrits. Dans de semblables conditions, « les résultats ne peuvent être ce qu'ils sont dans les cantons dont « la scolarité est de 8 à 9 ans. L'enseignement postscolaire joue un « rôle important dans la formation du jeune homme. Si entre l'âge « d'émancipation et l'école de recrue, il n'y a pas eu de classe, les « résultats des examens pédagogiques des recrues enregistreront « des déficits. »

« Nous tenons à rappeler aussi qu'il est nécessaire en beaucoup « d'écoles — écoles ordinaires, écoles complémentaires, écoles secon- « daires et professionnelles — de soigner et d'exercer davantage « la forme d'expression écrite et le genre épistolaire. »

« Au sujet de l'écriture, qu'il nous soit permis de mentionner « ici ce qu'en dit la Direction de l'Instruction publique du canton « de Berne, dans son arrêté relatif à l'enseignement de l'écriture :

« Il importe surtout que chaque instituteur — et non seulement « le maître de calligraphie — exige des élèves dans tous les travaux « une écriture bien lisible et agréable ; la méthode ne joue qu'un « rôle secondaire. Toutes les tentatives de réformer l'écriture seront « vaines si le corps enseignant de tous les degrés, et notamment « aussi celui des écoles normales, ne s'efforce pas, lui, d'atteindre « le but fixé en prêchant d'exemple et en guidant les élèves d'une « main sûre. »

Les examens oraux

Les recrues sont interrogées en géographie, en histoire et en instruction civique. Les jeunes gens sont groupés ; l'expert ne cherche pas à vérifier la somme de connaissances qui ont été emmagasinées ; il doit inciter à la réflexion. On ne doit pas confondre la culture de l'esprit avec le savoir acquis à force de répétitions souvent superficielles.

Appréciation des résultats obtenus lors des examens oraux. « D'une manière générale, connaissances satisfaisantes en géographie ainsi qu'en matière économique et civique. Les recrues ont souvent le jugement droit dans l'appréciation des faits et des circonstances de la vie quotidienne, mais elles sont très peu instruites des choses de l'histoire et généralement incapables de saisir le sens des faits historiques, même dans leurs rapports et leurs conséquences les plus simples. Il semble qu'il devrait être possible de donner à des jeunes gens des cours complémentaires, un enseignement de l'histoire où l'on s'attachera davantage à procéder d'une manière synthétique qu'à suivre l'ordre chronologique ; un enseignement qui a pour point de départ notre époque, d'où l'on remonte dans le passé pour éclairer le présent, pour expliquer un état de choses existant. »

